Pont-Péan

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 035-213503634-20261012-D_2026_117-DE

Date de la convocation :
8 septembre 2026

Affichage :
Du 18 septembre au 17 décembre 2026

Nombre de conseillers :
En exercice : 27
Quorum : 14

L'an deux mil vingt-six, le douze octobre à 20h30, le conseil municipal de la commune de PONT-PÉAN, légalement convoqué le cinq octobre conformément aux articles L 2121-9 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur ZEROUKHI Mourad, Maire.

PRESENTS : Mourad ZEROUKHI, Denis DUAULT, Marjorie SOURNAC LEMOINE, Julien GROS, Espérance NIYUNGEKO, Renaud BONAMI, Delphine SIRERA, Jérémie NOGUES, Yohann RADIN, Romain GUENO, Stéphanie BON, Marie-Hélène OGER, Isabelle THEVENON, Elisabeth PANARDIE, Maryse AUDRAN, Dominique CANNESSON, Pascal THEVENON, Maëlenn LE GUEN, Romane FARIA BRUNEL, Dominique JACQ, Bernadette DENIS, Sylvie BERNARD, Stéphane MÉNARD, Gwennaelle GAUDE,

ABSENTS EXCUSÉS : Jean-Michel ENNESSER, Romain COLLIGNON, Laurent LEDUBY

PROCURATION DE VOTE ET MANDATAIRE :
Jean-Michel ENNESSER a donné pouvoir à Denis DUAULT
Romain COLLIGNON a donné pouvoir à Jérémie NOGUES

SECRETAIRE : Marjorie SOURNAC LEMOINE

Hervé LEFRANC BOURASSEAU, Directeur Général des Services assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Les membres du Conseil municipal constatent que les dispositions législatives concernant la convocation et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

## 2026- 117 MARCHES PUBLICS
## RÉNOVATION DE L'ANCIEN BÂTIMENT ADMINISTRATIF DE LA MINE ET CONSTRUCTION D'UNE MÉDIATHÈQUE – AVENANTS

**Vu** le procès-verbal de la réunion de la commission d'appel d'offres du 1 er octobre portant sur des avenants sur des prestations supplémentaires nécessaires au bon achèvement de l'ouvrage qui répondent à des adaptations réglementaires, des choix techniques ou demandes de la maîtrise d'ouvrage.

**Lot n°1 : Terrassements, GO, Maçonnerie, attribué au groupement LEFEVRE/ABTP**

| AVENANT | Montant HT du marché avant avenant n°9 | Montant HT de l'avenant | Motivation | Nouveau montant HT du marché : | % d'écart introduit par les avenants : |
|---|---|---|---|---|---|
| 9 | 2 047 261.51€ | 3 848.07 € | R2194-2 | 2 051 109.58€ | 16.76% |

**Lot n°2 : Bauge attribué à SARL MALLEJAC**

| AVENANT | Montant HT du marché avant avenant n°9 | Montant HT de l'avenant | Motivation | Nouveau montant HT du marché : | % d'écart introduit par les avenants : |
|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 58 000.00 € | 2 898.00 € | R2194-2 | 60 898.00 € | 5.00% |

**Lot n°8 Menuiseries extérieures bois L'ART DU BOIS :**

| AVENANT | Montant HT du marché avant avenant n°3 | Montant HT de l'avenant | Motivation | Nouveau montant HT du marché : | % d'écart introduit par les avenants : |
|---|---|---|---|---|---|
| 4 | 199 286.20 € | 36 212.85 € | R2194-2 | 235 499.05 € | 30.92% |

**Lot n°10a : Menuiseries intérieures bois REMI ANTOINE :**

| AVENANT | Montant HT du marché avant avenant n°4 | Montant HT de l'avenant | Motivation | Nouveau montant HT du marché : | % d'écart introduit par les avenants : |
|---|---|---|---|---|---|
| 4 | 92 532.71 € | 10 170.83 € | R2194-2 | 102 703.54 € | 16.34% |

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 035-213503634-20261012-D_2026_117-DE

**Lot n°12 : Doublage, cloisons sèches, plafonds, attribué à l'entreprise [illegible]**

| AVENANT | Montant HT du marché avant avenant n°3 | Montant HT de l'avenant | Motivation | Nouveau montant HT du marché : | % d'écart introduit par les avenants : |
|---|---|---|---|---|---|
| 3 | 297 816.35 € | + 5 597.65 € | R2194-2 | 303 414.00 € | -7.38% |

**Lot n°15 : Peinture, attribué à l'entreprise MARGUE :**

| AVENANT | Montant HT du marché avant avenant n°3 | Montant HT de l'avenant | Motivation | Nouveau montant HT du marché : | % d'écart introduit par les avenants : |
|---|---|---|---|---|---|
| 3 | 24 602.96 € | 11 206.68€ | R 2194-5 | 35 809,64 | 58.03 % |

**Lot n°20a : Courant faibles – courants forts, attribué à l'entreprise RIHET :**

| AVENANT | Montant HT du marché avant avenant n°3 | Montant HT de l'avenant | Motivation | Nouveau montant HT du marché : | % d'écart introduit par les avenants : |
|---|---|---|---|---|---|
| 3 | 190 384.22 € | -3 286.66€ | R2194-2 | 187 097.56 € | 0.52% |

**Lot n°21 : Plomberie-chauffage-ventilation attribué à l'entreprise MISSENARD :**

| AVENANT | Montant HT du marché avant avenant n°4 | Montant HT de l'avenant | Motivation | Nouveau montant HT du marché : | % d'écart introduit par les avenants : |
|---|---|---|---|---|---|
| 4 | 332 263.53 € | -10 631.16€ | R2194-2 | 321 632.37 € | -2.29% |

Suite à la prise en compte de l'ensemble de ces avenants, le montant des travaux est porté pour un maximum de 4 931 423,62 € HT, soit une hausse de 6.23 % (289 326,40 € HT) depuis le lancement des travaux 4 642 097.22 € HT, ce qui reste acceptable au vu de la complexité de l'opération.

Les membres de la commission d'appel d'offres ont émis un avis favorable à la majorité sur les avenants dépassant le seuil de 5.00%

Après en avoir délibéré,
**LE CONSEIL MUNICIPAL**, 25 voix pour et 1 abstention (Dominique CANNESSON) :

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ces avenants ainsi que tous les documents s'y rapportant

Pour copie conforme, en Mairie, le 14 octobre 2026.

Le Maire,

Mourad ZEROUKHI

MAIRIE DE PONT PEAN
35 Ille-et-Vilaine